

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AVRIL 2016
NUMERO SPECIAL N° 26

ISSN 0996 - 7494

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :
<http://www.manche.gouv.fr>
Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

S O M M A I R E

3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE.....
Arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet de Cherbourg à compter du 1^{er} avril 2016.....

◇◇◇◇

3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE

Arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet de Cherbourg à compter du 1^{er} avril 2016

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la Manche ;
VU le décret du 30 octobre 2014 portant nomination de Mme Cécile DINDAR, sous-préfète, secrétaire générale de la Préfecture de la Manche ;
VU le décret du 31 mars 2016 portant nomination de M. Jacques TRONCY préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement à compter du 1^{er} avril 2016 ;
VU l'arrêté préfectoral n° 16-15 du 1^{er} janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Cécile DINDAR, secrétaire générale ;
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de l'intérim du sous-préfet de Cherbourg ;
SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,
Art. 1 : Mme Cécile DINDAR, secrétaire générale de la préfecture de la Manche, est désignée pour assurer l'intérim du sous-préfet de Cherbourg à compter du 1^{er} avril 2016.
Art. 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
Signé - le Préfet : Jacques WITKOWSKI